

# DOSSIER SANTE



## MALINTRAT propose une « MUTUELLE DE VILLAGE »

Devant le constat d'un nombre croissant de personne(s) en précarité et en difficulté pour accéder aux soins, la municipalité a choisie de se rapprocher de ces nouvelles formes de mutuelles complémentaires, que sont les mutuelles de village, afin de pouvoir proposer à l'ensemble des habitants de notre commune, une gamme de couverture santé avec des prestations et des remboursements les plus avantageux possibles.

Ce dispositif, outre l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, permet également de garantir un service de proximité de qualité sur la base d'un principe simple :

### MUTUALISER POUR FAIRE BAISSER LES DEPENSES

Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, une permanence sera mise en place à la Mairie en présence d'un conseiller mutualiste, qui s'occupera de toutes les démarches administratives : comparatif de l'ancienne mutuelle vers la nouvelle si besoin, résiliation de l'ancien contrat ...

Pour ce faire, nous vous conseillons de vous munir de votre **détail de garantie actuelle**, de vous renseigner sur vos modalités de résiliation, de **conserver impérativement l'enveloppe d'affranchissement de votre échéancier 2022 (Loi Chatel)**.

#### Permanences :

- Le Lundi 27 Septembre 2021 de 9h30 à 12h
- Le Lundi 25 Octobre 2021 de 9h30 à 12h

**Veillez contacter la Mairie au 04 73 61 21 15 afin de fixer un horaire de rendez-vous.**